

Annexe 3 : Analyses sectorielles détaillées

QE1.1	Dans quelle mesure le programme pays danois a-t-il été en phase avec les politiques nationales du Niger lors de son élaboration et pendant sa mise en œuvre ?
Gouvernance	
<ul style="list-style-type: none">• La définition des programmes gouvernance (PABEG, PADDH, GDSM) ont fait l'objet d'échanges entre le Danemark et les représentants des partenaires et des parties prenantes durant le processus de formulation, au niveau des institutions étatiques et des OSC.• Les priorités thématiques danoises relevées dans le secteur de la gouvernance sont nombreuses et diverses. Elles se concentrent sur cinq thématiques : 1) la démocratisation, 2) les droits humains, 3) l'égalité du genre ainsi que la croissance démographique et la santé sexuelle et reproductive comme cause fondamentale de l'inégalité genre, 4) la paix et la stabilité et 5) la gestion de la migration.• Les objectifs et les activités de ces thématiques sont dans leur totalité alignés aux priorités nationales exprimées dans le SDRP (2008-2012), PDES (2012-2015) et PDES 2017-2021 ainsi que les politiques sectorielles clés (e.g. politique nationale genre, politique nationale de la jeunesse, plan d'action de la planification familiale, déclaration de la politique de la population). Cependant, l'intention de l'appui aux media comme moteur pour la consolidation de la démocratie n'est pas fortement convergent avec l'intention de l'appui aux media envisagé dans le PDES, notamment comme véhicule pour la communication pour le développement.• L'approche programme s'avère difficile à pratiquer dans sa totalité dans le secteur Gouvernance. Bien que l'intention soit de s'aligner aux priorités nationales, de contribuer au renforcement des capacités nationales et de promouvoir l'appropriation nationale, le secteur gouvernance couvre plusieurs thématiques/sous-secteurs, n'est pas ancré dans un ministère spécifique, n'a pas une politique et programme sectorielle et des mécanismes de financement nationaux conjoints en comparaison par exemple au secteur de l'eau et de l'assainissement. La mise en œuvre des programmes gouvernance s'est faite à travers des partenaires sélectionnés ou délégués. La modalité principale de financement se fait à travers ces partenaires à destination des agences d'exécution. L'intention est de contribuer à la mise en œuvre de leurs programmes nationaux (ministère de la femme, de la jeunesse, de la santé publique, de l'enseignement secondaire, conseil supérieur de la communication, CNDH).• A travers l'appui au FNUAP et son AT aux partenaires de mise en œuvre, le programme a contribué à la définition des politiques nationales en matière de santé reproductive et sexuelles des jeunes, la croissance démographique et la lutte contre le mariage précoce.	
Agriculture	
<ul style="list-style-type: none">• Le programme danois est bien aligné sur les politiques nationales du Niger.• Les projets agricoles s'intègrent dans le contexte national de la SDR puis du PDES et de l'I3N.• L'identification des programmes a impliqué un dialogue entre les autorités nigériennes et la coopération danoise.• Le programme pays actuel (démarré en 2014) est en ligne avec la stratégie de développement globale du Niger dont elle aborde deux des cinq priorités globales nationales : développement économique inclusif et développement rural avec un accent sur la sécurité alimentaire. Le	

programme contribue à l'objectif stratégique 3 de la Stratégie pays du Danemark au Niger : réduction de l'extrême pauvreté.

- Le PASR était en conformité avec les principes établis par la SDR et la SDRP, la mise en œuvre du programme s'inscrivait de plein pied dans la décentralisation.
- Le PASR a été conçu comme un programme pilote de mise en œuvre de l'approche programme pour le secteur rural au Niger, en fournissant une contribution à la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural (SDR), remplacée par la Stratégie de l'Initiative 3N « les Nigériens nourrissent les Nigériens » (I3N) en 2012, devant être intégralement gérée par les instances de Coordination et de Concertation sectorielles (sans unité de gestion de projet) et selon un partage de rôles avec les autres intervenants (notamment l'UE).
- Bien que la Chambre de Commerce et d'Industrie, structure mère de la Maison de l'Entreprise ait bien été associée à l'identification du PECEA, les responsables actuels de la Maison de l'Entreprise, acteur clé de la composante 2 mais non encore créée à l'époque, ne l'ont pas été et considèrent qu'« Ils ont trouvé le projet tout fait ».
- L'approche de financement du PECEA a été alignée sur celle du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN), le mécanisme nigérien émergent pour le financement du secteur rural.

Eau et Assainissement

- Toutes les phases du PASEHA ainsi que les politiques sectorielles Eau et assainissement du gouvernement du Niger se rapportent aux objectifs internationaux, que ce soit les OMD puis les ODD à partir de 2015 – et plus particulièrement l'ODD 6.
- 100% des programmes de la coopération danoise sont alignés sur les priorités des politiques nigériennes que ce soit la SDR pour le PASEHA 1, la SDR et le PN-AEPA pour le PASEHA 2 ou le PROSEHA pour le PASEHA 3.
- Toutes les phases du PASEHA ont été le fruit d'un dialogue entre le gouvernement et les PTF. C'est en particulier lors de la revue annuelle du secteur – institutionnalisée depuis 2008 – qui réunit l'ensemble des PTF et le MHA que les futurs programmes sont élaborés et discutés.
- Poussant le plus l'approche programme, les objectifs du PASEHA 3 et du PROSEHA se confondent. Le programme pays danois dans le secteur de l'eau et de l'assainissement vient s'approprier les objectifs nationaux pour les faire sien.
- Au-delà de cette adéquation entre les programmes de la coopération danoise et les objectifs du gouvernement du Niger, le Danemark a aussi appuyé le gouvernement à définir ses politiques : étude de capitalisation sur la GIRE en lien avec le PANGIRE, renforcement des activités en lien avec l'assainissement pour le MHA, élaboration de la stratégie hydraulique pastorale (commencée dans le cadre du PASEHA1, approuvée en 2014, incluse dans le PROSEHA).
- Des programmes souples capables de s'adapter aux spécificités nigériennes et danoise, en concertation avec le MHA et la coopération danoise lors des réunions du Comité de Pilotage.

QE1.2**Dans quelle mesure le programme pays de la coopération danoise a-t-il été pertinent pour le Niger comme pays fragile ?****Gouvernance**

- Les trois programmes gouvernance clés prennent compte de la situation de fragilité du Niger sur la période de l'évaluation d'une manière adéquate qui reflètent les dimensions pertinentes au contexte national au temps de leur formulation et de mise en œuvre :
 - Le PABEG (2008-2012) a été conçu avant le coup d'état de 2010 et le déclenchement de la crise malienne en 2012. Il a focalisé sur les aspects de fragilité politique et sociale soulignant l'instabilité que le Niger a connu au niveau politique et institutionnel, tout en abordant les aspects de fragilité économique et environnementale. Bien que ces aspects de fragilité soient pris en compte dans l'analyse du contexte et des risques, ils ne sont pas exprimés et présentés comme des dimensions de fragilité en tant que telles.
 - L'évolution du contexte de fragilité du Niger est reflétée dans la progression de l'analyse du contexte des programmes formulés après la signature du New Deal (2011) et la sortie du cadre OCDE de fragilité (2016) :
 - PADDH (2014-2017) où la dimension sécuritaire vient s'ajouter aux autres dimensions de fragilité vue la montée des conflits et de la violence dans la région avec ses répercussions sur le Niger. L'analyse du contexte intègre plus fortement les aspects de fragilité et fait référence aux bonnes pratiques OCDE pour l'engagement dans les états fragiles et des objectifs du New Deal qui cadre l'approche danoise pour la coopération dans les contextes fragiles et affectés par les conflits ;
 - GDSM (2017-2021) où les défis posés par les flux migratoires constituent un nouveau facteur ayant une implication sur la situation de fragilité du Niger. Le programme fait explicitement référence à la stratégie danoise pour la coopération dans les contextes fragiles et affectés par les conflits.
- Certains engagements ont une envergure géographique large et ont touché toutes les régions du pays, y compris des zones fragilisées par les violences et les menaces sécuritaires, les crises de déplacement et les flux migratoires.
- L'approche danoise a focalisé sur le renforcement des capacités nationales à mieux gérer les différentes dimensions de risques ciblant les acteurs étatiques au niveau central et local, la société civile (e.g. associations professionnelles de médias, OSC) et les communautés locales (e.g. comité de paix, école des maris) ainsi que les systèmes de collecte et d'analyse des données (e.g. migration, alerte précoce, taux de fécondité désagrégé par tranche d'âge).
- La mise en œuvre des activités et le suivi dans les zones fragiles a impliqué les structures nationales étatiques et/ou non-étatiques. La connaissance du terrain des partenaires de mise en œuvre a contribué à une adaptabilité de la mise en œuvre des activités dans les zones fragiles et n'a pas posé de grands défis pour les partenaires bien que cela représente un défi pour le suivi de la part de la coopération danoise. En effet, l'objectif de certains engagements est de mener des activités de renforcement de capacités des structures étatiques, des médias et des détenteurs de droits dans les zones fragilisées. Dans un cas, des activités étaient plus sollicitées dans des zones fragiles que la capacité d'absorption du programme (Initiative Illimin à Diffa).
- Cependant, certaines modalités de gestion administratives et financières n'ont pas été adaptées à un contexte fragile. Des défis ont été rencontrés par quelques partenaires de mise en œuvre au niveau de Diffa. Le FNUAP, le PNUD - et à la connaissance de l'équipe d'évaluation un partenaire étatique de mise en œuvre qui couvre Diffa - ne possèdent pas de comptes bancaires dans la banque qui fonctionne à Diffa. Cela veut dire que le décaissement des chèques sur place n'est pas possible. Celui-ci exige un déplacement du titulaire du chèque à Zinder, une distance

d'environ 400 km. La conformité aux procédures du FNUAP et du PNUD est appréciée du point de vue de gestion des risques financiers. Cependant, des modalités alternatives qui tiennent compte de cette conformité tout en assurant un certain degré de flexibilité au contexte n'ont pas été envisagées.

Agriculture

- Au moment de l'identification des programmes, la fragilité du contexte nigérien n'a pas été une considération prioritaire. Le PECEA a été bâti sur la stratégie de coopération danoise de 2011 qui mettait en avant la croissance et le secteur privé. C'est en 2015, une fois le PECEA en route qu'on a commencé à donner de l'importance à la sécurité alimentaire.
- L'approche filière n'est pas la plus pertinente dans un contexte de fragilité :
 - Elle tend à travailler avec les moins vulnérables, les acteurs ayant le plus accès aux facteurs de production et les plus à même d'investir surtout lorsque l'intervention est basée sur la capacité à obtenir un prêt bancaire ;
 - Des facteurs cruciaux pour le développement rural et la limitation de la vulnérabilité, notamment en lien avec la gestion des ressources naturelles (fertilité des sols, eau d'irrigation, fixation des dunes, protection des cuvettes oasiennes) et l'accès à la terre ne sont pas au centre d'une approche filière ;
 - Dans un contexte transfrontalier, elle met en concurrence 2 contextes nationaux, le plus souvent à la défaveur du pays le plus fragile.
- Ceci ne signifie pas que l'approche filière est à proscrire mais elle doit être couplée à des approches socio-territoriales.
- En ce sens, l'approche du PASR, tournée vers le développement de l'économie locale, était probablement plus adaptée à un contexte de fragilité que celle du PECEA basée plus fortement sur des dynamiques individuelles. Le PASR permettait de financer des actions de protections de cuvettes oasiennes, de fixation de dunes, de végétalisation ou de délimitation de couloir pastoral ; ce n'est pas le cas du PECEA. Le PASR a également financé, dans une approche de flexibilité, deux projets d'appui aux populations vulnérables à travers des opérations de cash for work et de cash-tranfert avec Care International dans la région de Diffa et Oxfam Novil dans la région de Zinder. Ces opérations visaient à atténuer les effets de l'insécurité alimentaire des populations suite à la mauvaise campagne agricole 2011-2012.
- Ni le PASR ni le PECEA ne visent les couches les plus démunies. Ce ne sont pas les plus vulnérables qui demandent des microprojets, même avec le système hautement subventionné du PASR. Le PECEA en particulier appuie ceux qui ont des moyens de production. Il n'y a pas non plus de discours touchant un éventuel effet de ruissellement.
- Les programmes considèrent qu'ils constituent un facteur de réduction de la vulnérabilité en favorisant l'intensification de la production et la diversification des activités.
- De plus, le PASR et le PECEA ont comme préoccupation transversale de promouvoir l'emploi des jeunes, en leur offrant des possibilités d'emploi plus stables dans le cadre des spéculations agricoles et des activités associées : maraîchage, aquaculture, artisanat, transformation des produits, embouche, commercialisation, etc. A qualité et à capacités égales, le PASR privilégie aussi les micro-projets issus de jeunes ménages.
- Il convient toutefois de noter que travailler à Zinder et surtout Diffa est pertinent en termes de travail dans une zone fragile.
- Le Niger est exposé aux risques liés aux cinq dimensions de la fragilité : économique, social, politique, environnement, sécuritaire. Il fait face à une conjonction de défis dans sa capacité à gérer ces risques.

- La coopération danoise a mis l'accent sur le renforcement des capacités nationales, surtout étatique après la Déclaration de Paris en 2007 mais aussi non-étatique et sur l'appui au processus de décentralisation, dans le but de les améliorer à gérer ces risques à travers :
 - Renforcement des capacités et appui aux institutions publiques (e.g. RECA, CRA, ME) ;
 - Appui à la société civile (e.g. OP) ;
 - Appui au secteur privé (Crédit agricole) : OP, producteurs individuels / entreprises, Banque et IMF indirectement) ;
 - Appui aux communautés locales (e.g. CT, acteurs de la décentralisation) ;
 - Appui aux systèmes de relève des données (e.g. Agrhymet¹).
- Adaptation des activités dans la zone de Diffa suite à la dégradation des conditions sécuritaires afin de mettre en œuvre les activités déjà planifiées plutôt qu'une réelle prise en compte de la fragilité du Niger face au mouvement Boko Haram.
- Le PASR a permis :
 - Un accroissement de la permanence de l'eau dans les mares aménagées de 4 à 7 mois ;
 - Une diminution de 50 % du nombre de conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
 - La sécurité foncière renforcée des producteurs (délivrance d'environ 2000 actes fonciers).
- Le PECEA préconise des partenariats public-privés (probablement peu adaptés à l'inclusion, stabilité...).
- Au-delà du fait que le crédit lui-même est peu adapté aux populations fragiles (sauf à mettre en œuvre des conditions adaptées qui ne semblent pas être celles offertes actuellement²), l'accent mis sur le taux de décaissement (du fond de crédit/subvention) n'est pas adapté à un contexte de fragilité : on décaisse plu difficilement en zone fragile. On se trouve confronté à un problème similaire si l'on se fixe comme objectif de développer des entreprises ; cela est plus facile en milieu urbain et non fragile que, par exemple, à Diffa (qu'il y ait de l'insécurité ou pas). De plus, les milieux fragiles offrent généralement un environnement moins compétitif en termes de climat des affaires (prix de l'énergie, transport...) ; ils sont aussi souvent moins à même de consommer des produits transformés à plus forte valeur ajoutée.
- La préparation du programme pays a fait l'objet de concertation.

¹ The regional climate change programme in cooperation with the regional centre AGRHYMET (under CILLS) ("Knowledge-based climate adaptation in West Africa") was implemented with the participation of the Danish Meteorological Institute and Institute of Geography of the University of Copenhagen. The project is financed by climate funds, under the responsibility of GRV (27 million DKK for a two-year period 2013-2014) and is managed by the representation in Niamey. Denmark has supported AGRHYMET since 1999 through different projects related to capacity building in terms of training, research, information etc. destined at policy makers in the region as well as NGO's, civil servants, and producers within the areas of agro-meteorology, water management, natural resources management, plant protection etc., with overall objective of enhancing food security and natural resources management in the Sahel.

² Dossier complexe, garanties peu adaptées...

Eau et Assainissement

- Paradoxalement au regard de la situation sécuritaire actuelle et passée du Niger, c'est la dimension sécurité de la fragilité selon le cadre de l'OCDE qui a été le moins bien traitée dans les documents initiaux de projet du PASEHA 2 – certes élaboré à un moment où l'aspect sécuritaire n'était pas encore dominant. Les autres dimensions (sociétale, économique, environnementale, politique) ont fait l'objet d'une analyse dans les documents de projet.
- Malgré cette faible prise en compte du risque sécuritaire, le personnel du MHA a su s'adapter et parer les risques autour de la réalisation des activités du PASEHA 1 comme du PASEHA 2 et avoir des taux de réalisation solides même dans la région de Diffa.
- Des mesures innovantes ont été mises en place – malgré une augmentation des coûts et des risques sécuritaires – pour mettre en œuvre le programme, notamment une relocalisation des ouvrages hydrauliques et d'assainissement, une adaptation contractuelle pour autoriser des retards dans les zones de tension, etc. Capitalisation d'expérience et poursuite de ces mesures avec le PASEHA 3.
- Le PASEHA 3 prend de manière plus systématique en compte le Niger en tant qu'Etat fragile. Une analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) a été réalisée de manière exhaustive, et complétée par une matrice des risques. Cette dernière a été aussi l'occasion de détailler les mesures d'anticipation et d'adaptation des risques.
- Des tensions entre plusieurs dimensions de la fragilité observée. Pour le PASEHA 3, ce sont la dimension sociétale à travers l'enjeu d'équité et la dimension sécuritaire – dans les zones de Tahoua et Tillabéry en particulier avec la future contribution de l'UE au MCF, qui va mettre en tension l'équité (qui est un principe clé du PROSEHA) et l'enjeu de cibler prioritairement les zones les plus affectées par les problèmes de sécurité.

QE2.1

Comment l'approche basée sur les droits humains (ABDH) a-t-elle été prise en compte dans le programme pays danois ?

Gouvernance

- La formulation des trois programmes gouvernance clés, y compris le premier programme formulé en 2007) prennent compte des principes ABDH y compris les aspects genre mais cela n'est pas fortement traduit au niveau des résultats et des indicateurs dans les engagements où l'un ou plusieurs de ces principes ne constituent pas une thématique centrale de l'engagement.
- La modalité principale de la prise en compte des principes de non-discrimination, d'inclusion et de participation y compris les aspects genre est de cibler les femmes et/ou les jeunes comme groupes vulnérables en tant que i) cible primaire de l'engagement (e.g. appui à la santé sexuelle et reproductive), ou ii) cible transversale à travers des activités ciblées (e.g. appui aux femmes parlementaires, activités de relèvement ciblant les jeunes dans les zones fragilisées) ou en assurant une représentation de ces groupes dans les activités globales de l'engagement (e.g. % de femmes dans les formations médias, le recrutement d'assistant technique régionaux). Au niveau des indicateurs cela est typiquement traduit par des indicateurs reflétant le nombre de femmes/filles ciblées et/ou touchées. A cela s'ajoutent les efforts de plaidoyer et de sensibilisation pour l'élimination des discriminations faites aux femmes/filles sur le plan juridique et au sein des communautés.

- La prise en compte des principes de la transparence et de la redevabilité constitue un élément essentiel dans les engagements purement axés sur la gouvernance surtout au niveau de la redevabilité verticale (e.g. la promotion de la gouvernance locale promouvant le dialogue entre état et citoyens, l'aces à l'information, la promotion du rôle de veille civile des associations des médias et des OSC, la sensibilisation sur les droits et les devoirs). La redevabilité horizontale à travers le renforcement du rôle du parlement a été abordé d'une manière non-continue durant la période de l'évaluation. Le renforcement des capacités du conseil supérieur de la communication a été poursuivi depuis 2014 et de la commission nationale des droits de l'homme depuis 2017. Les aspects qui constituent des thématiques centrales des engagements sont traduit au niveau des indicateurs de résultats.
- Le renforcement des capacités de l'état comme porteur de devoirs, de la société civile et des détenteurs de droits forment des activités clés des engagements. Dans certain cas, cela est traduit au niveau des résultats d'effets (e.g. capacité des communes/PABEG, capacités des partenaires médias/PADDH, capacité des OSC/DGSM), mais généralement, les effets sur le renforcement de capacités ne sont pas fortement documentés.
- Les autres modalités d'intégration du genre comprennent : i) la prise en compte des barrières de la participation de la femme/fille, la recherche et la mise en œuvre de démarches qui facilitent leurs participation (e.g. implication des leaders religieux, des chefs traditionnels, des hommes, des parents), ii) l'intégration du genre comme aspect transversal dans les opérations quotidiennes des partenaires (e.g. indicateurs sensible au genre dans le media monitoring, formation des journalistes sur les aspects à caractère sensitif comme le genre et la prévention de conflit).

Agriculture

- L'ABDH a fait partie des réflexions au début de l'identification du PECEA mais aujourd'hui (avec la coopération déléguée ?) ce n'est pas un sujet fort.
- Les documents projet (du moins le PECEA) y font référence mais en pratique l'accent n'a pas été mis sur cette dimension.
- Le discours est convenu. La question semble abordée de manière contrainte plus que parce qu'elle est pertinente et s'insère naturellement dans les schémas de développement.
- Le PECEA identifie néanmoins des indicateurs en relation avec les principes de l'ABDH (ce que ne fait pas le PASR) mais le niveau de suivi des indicateurs est assez superficiel.
- Globalement, on ne note pas d'analyse détaillé des éléments fondamentaux pour l'appréciation de la fragilité et des droits humains dans les documents de projets. Cela n'est pas un sujet mentionné spontanément par les acteurs des projets non plus.
- Quelques indicateurs liés au genre sont disséminés dans les cadres de logique. Toutefois, la prise en compte du genre reste assez rhétorique.
- On note une forme de discrimination positive du PASR avec un taux de subvention légèrement plus important pour les femmes ou un objectif de bénéficiaire femmes fixé (20% dans le cas de la composante 2 du PECEA) mais on ne peut pas parler véritablement d'une approche genre.

Eau et Assainissement

- Seule la troisième phase du PASEHA a été élaborée après l'approbation de l'ABDH au sein de la coopération danoise.
- Traduction immédiate de l'ABDH dans l'intitulé du sous-résultat R43, dont l'objectif est que « les acteurs déconcentrés et décentralisés assurant la maîtrise d'ouvrage et la gestion du SPE dans le respect de l'AFDH ».

- Au-delà de l’affichage politique explicite, il est parfois difficile de trouver des traces de l’application de l’ABDH dans les activités du PASEHA 3. Celui-ci est essentiellement tourné vers les débiteurs d’obligation quitte à négliger les détenteurs de droits. L’application de l’ABDH pour un programme Eau et Assainissement est aussi délicate.
- Principe de redevabilité : présence d’une forte redevabilité horizontale avec un contrôle des structures de l’Etat entre elles et à différents niveaux – faiblesse de la redevabilité verticale.
- Principe de transparence : publication systématique des appels d’offre dans la presse et documents stratégiques accessibles au grand public.
- Principe non-discrimination : accent sur l’équité (sélection des communes via le TAT) et sur le genre (désagrégation des indicateurs par sexe).
- Principe de participation et d’inclusion : participation des usagers via les PLEA et les AUSPE – pourtant pas assez d’implication du niveau communal face aux services déconcentrés du MHA.
- La prise en compte des questions de genre est une préoccupation croissante du PROSEHA et par ricochet, des PASEHA successifs. Les structures représentatives des usagers (notamment les AUSPE) sont censées être paritaires mais les enquêtes de terrain montrent que les femmes occupent rarement des postes de responsabilités. Le sous-secteur de l’hygiène et assainissement intègre également les questions de genre, notamment via les interventions dans les écoles (qui ont un impact – néanmoins rarement mesuré – sur la scolarisation des jeunes filles).

QE2.2 Dans quelle mesure les enjeux liés au changement climatique ont-ils été pris en compte dans le programme pays danois ?

Gouvernance

- La thématique n’est pas directement pertinente dans le cadre des programmes du secteur Gouvernance bien qu’ils aient des éléments liés aux ouvrages communaux sous PABEG et aux ouvrages de relèvement de la HACP sous DGSM.
- Une note de bilan sur l’environnement n’a pas été préparé pour le PABEG vu que son budget limité était au-dessous du seuil qui exige la préparation de cette note selon le guide de gestion des programmes du MAE à cette époque. Les rapports de progrès n’indiquent pas si les considérations environnementales ont été prise en compte dans la construction des ouvrages communaux. De même, l’équipe d’évaluation n’a pas trouvé une documentation qui suggère que la construction d’ouvrages de relèvement de la HACP prenne compte des aspects environnementaux. Un exemple d’ouvrage partagé avec l’équipe d’évaluation indique que ces considérations ne sont pas fortement prises en compte dans ce type d’activités.
- Des considérations ont été faites dans l’équipage des radios communautaires sous PADDH en choisissant l’approvisionnement de panneaux solaires au lieu des générateurs utilisant des énergies fossiles pour le fonctionnement des stations.

Agriculture

- Les documents des projets du secteur Agriculture font référence au changement climatique mais l’accent n’est pas mis sur cet aspect. (notamment dans le cas du le PECEA) :
 - L’approche filière ne met pas la gestion des ressources naturelles, un aspect clé de

l'adaptation au changement climatique, au centre de la démarche.

- Les dossiers de financement mettent l'accent sur la rentabilité d'un projet, pas sur sa relation au changement climatique.
- Des impacts négatifs quant aux capacités d'adaptation au changement climatiques ne sont pas évident mais une analyse plus approfondie de certains aspects, notamment l'effet de la multiplication des forages d'irrigation sur l'hydrologie des bassins versants devrait être réalisée.
- On ne note pas d'effets en termes d'atténuation du changement climatique.
- La planification du programme a été faite sur la base de la stratégie 2030 qui compte 5 priorités stratégiques (mais pas environnement et climat).
- Des dimensions majeures de la problématique environnemental et de changement climatique ne sont pas abordée (ou très marginalement) par le programme Agricole. Les sols et la couverture végétale se sont fortement dégradés dans une grande partie du pays, ce qui constitue une contrainte majeure à la valorisation optimale du capital productif. A cela s'ajoutent des pressions agro-pastorales particulièrement fortes et une exploitation massive des espaces forestiers pour le charbon de bois, notamment à destination des villes. Au niveau des terroirs agricoles, les tendances observées sont une réduction de la fertilité des sols et une évolution vers la saturation de l'espace agricole utile. La progression de l'ensablement a un impact sévère sur la dégradation des sols agricoles, des pâturages et des infrastructures socio-économiques (routes, puits, écoles).
- Une approche chaîne de valeur est moins adaptée à la prise en compte des défis du changement climatique qu'une approche territoriale qui intègre beaucoup mieux la gestion des ressources naturelles (sol, eau, végétation). Le PASR a mieux intégré cet aspect, notamment à travers des actions de protections mécaniques et biologiques des cuvettes oasiennes, la récupération des terres dégradées (réalisation des demi-lunes et focardage des mares par les plantes envahissantes etc).
- Des enjeux liés au changement climatique ont été abordés de manière opportuniste lorsque l'occasion se présentait à travers un micro projet (irrigation, lutte contre érosion, travail sur la végétalisation, usage de produit de substitution au bois de chauffe) mais les projets PASR et PECEA n'ont pas élaboré une stratégie globale pour aborder la problématique du CC qui ne correspond pas à une de leur préoccupation centrale. Dans le cas du PASR, une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) a conclu qu'une série d'action aurait un impact globalement positif sur le plan socioéconomique et biophysique mais elle met l'accent sur le socioéconomique. Une série d'effets potentiellement négatifs sur l'environnement est identifiés : i) accroissement substantiel des prélèvements des eaux au niveau des mares et dans les nappes, ii) réduction des aires d'infiltration pour la recharge des nappes par l'occupation des espaces encore libre, iii) aggravation des risques de pollution des eaux par l'utilisation accrue des engrais et des pesticides, iv) détérioration de la qualité des sols à travers la salinisation, l'alcalisation, la dégradation morphologique et la dégradation des propriétés chimiques, le lessivage des éléments fertilisants ou la réduction du taux de matière organique) ; v) dégradation du couvert végétal (du fait de l'extension des superficies irriguées et de la baisse de la nappe en dessous du niveau des racines des arbres) et ensablement. Elle rajoute par ailleurs que si la plupart des microprojets ont des effets négatifs peu significatifs pris individuellement, leur accumulation. Peu avoir des conséquences beaucoup plus fâcheuses. Un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) a été élaboré en conséquence mais ce dernier ne fait qu'atténuer les effets négatifs. Il ne place pas le CC au cœur de la problématique du projet.
- Toutefois, la zone d'intervention du PASR est circonscrite dans des bassins de production fragiles (vallée de la Korama à Zinder, vallée de la Komadoukou et cuvette oasiennes à Diffa). Le PASR a permis un accroissement de la permanence de l'eau dans les mares aménagées, qui

est passée de 4 à 7 mois.

- Enfin, dans le cadre du PECEA, le RECA et les CRA ont développé des partenariats avec l'IRAN autour de la lutte biologique des ennemis de culture et des essais variétaux (semences adaptées aux changements climatiques). La mission n'a pas eu le temps d'approfondir les résultats de ces partenariats.

Eau et Assainissement

- Prise en compte des effets du changement climatique essentiellement à travers la mise en place de la GIRE ainsi que d'un suivi permanent de l'évolution des ressources en eau.
- Aspects présents dans les trois phases du PASEHA, mais en particulier dans le PASEHA 3 où 25% visent la mitigation et l'adaptation des effets du changement climatique. Meilleure prise en compte également des enjeux du changement climatique dans les documents initiaux de projet.
- Institutionnalisation de la prise en compte des enjeux du changement climatique via la création des CREA- certes plus ou moins effectives, mais amenées à être fonctionnelles.
- Une prise en compte relativement modeste de considérations autour de l'adaptation au changement climatique – à part quelques tests d'utilisation d'énergie verte pour les AEP.

QE4.1

Dans quelle mesure les programmes de la coopération danoise au Niger ont-ils atteint leurs objectifs en termes d'outputs et d'outcomes³ sur la période 2009-2018 ?

Gouvernance

- Nonobstant le programme en cours qui a connu des retards dans le démarrage et la mise en œuvre de trois engagements sur quatre, les programmes clés du secteur Gouvernance ont globalement atteint les outputs attendus.
- Les retards des engagements en cours et le degré de réalisation des outputs à ce jour sont liés à un démarrage repoussé dû à une signature retardée des accords entre le Danemark et ses partenaires nigériens pour les différents engagements. Des préoccupations sur la probabilité d'atteintes des résultats du programme en cours sont relevées surtout au niveau l'envergure géographique et thématique face à une capacité pressée de la HACP et au niveau de la prise en échelle large des espaces sûrs et des écoles des maris avec de nouveaux partenaires qui ne maîtrisent pas pleinement les procédures de gestion du FNUAP et dont la capacité n'est pas établie. La responsabilisation plus grande du ministère de la promotion de la femme et de protection de l'enfant dans la gestion du programme actuel est une démarche positive du point de vue appropriation nationale, mais l'accompagnement envisagé pour le renforcement de sa capacité dans la mise en œuvre n'est pas clair.
- A part l'appui au FNUAP qui est le seul appui continué durant la période de l'évaluation, le changement de sous-thématiques que le secteur gouvernance a connu durant cette période est partiellement justifiable du point de vue pertinence au contexte et approche expérimentale, mais peut être considéré comme un facteur qui n'a pas contribué à une continuité dans le sens

³ En l'absence d'équivalent satisfaisant et non-univoque dans la langue française, nous avons préféré conserver la terminologie anglo-saxonne pour outputs et outcomes.

de l'atteinte forte de résultats au niveau outcome.

- Quelques exemples d'outputs atteints :
 - *Appui à la décentralisation* : Un manuel de procédures pour la maîtrise des ouvrages communaux, la création d'espaces de dialogue entre les élus et les citoyens comme cadre de concertation pour le partage d'information et la prise de décision, la formation des élus, des campagnes de sensibilisation et des formations des porteurs de droits.
 - *Appui à l'égalité du genre* : La création d'un noyau d'oulémas y compris d'un réseau des femmes oulémas, un argumentaire Genre et Islam et de guides de prêche promouvant le rôle de la femme, des sensibilisations radiophoniques, des études diverses, des modules de formation diverses, un texte d'avant-projet de loi sur la répudiation et le divorce comme élément du projet loi du statut personnel, un texte de projet loi sur la protection de la fille en scolarisation, une campagne contre le mariage des enfants, une liste d'indicateurs genre pour le media monitoring, une charte pour la promotion de la femme dans les media.
 - *Appui au droit à la santé sexuelle et reproductive* : La création d'espace sûrs pour les jeunes filles vulnérables, des écoles des maris et des clubs de futurs maris pour promouvoir la fréquentation aux centres de santé, des formations sur des thématiques ciblées aux détenteurs et porteurs de droits y compris les jeunes/clubs des jeunes ainsi que les chefs religieux et traditionnels, des sensibilisations radiophoniques, un module adapté sur l'éducation sexuelle complète dans l'éducation secondaire, un apport à la définition de la politique nationale de population, la création d'un système de collecte de donnée désagrégé par tranche d'âge.
 - *Appui au parlement* : La formation des parlementaires et du staff administratif de l'assemblée nationale, l'archivage numérique des lois dans une plateforme électronique, des études pour promouvoir l'égalité du genre et de la gouvernance des industries extractives, des visites de terrains, des rencontres entre les parlementaires et la société civile, des débats médiatisés.
 - *Appui aux médias* : Plans stratégiques des partenaires, formations des partenaires, de journalistes et autres professionnels sur diverses techniques et thèmes, dotation en matériel pour 20 radios communautaires et trois antennes régionales du CSC, production d'émissions radiophoniques communautaires, divers rapports thématiques, une convention de co-régulation signée entre le CSC (instance de régulation de l'Etat) et ONIMED (l'instance d'auto-régulation de la presse écrite), textes de loi media élaborés.
 - *Appui à la gestion de la migration* : Des sensibilisations des migrants, des missions de terrains pour les services consulaires des pays d'origine des migrants pour accélérer les procédures de retour des migrant, l'émission de document de voyage pour les migrants.
- Les résultats suivant au niveau des outcomes ont été observés, par exemple :
 - L'espace de dialogue communal a été retenu comme modalité d'interaction entre les communes et les citoyens dans la révision du code des collectivités territoriales de 2011.
 - Deux projets de loi proposés par le CSC ont été adoptés bien que leur mise en application ne soit pas forcément effective. D'autres projets lois sont dans le circuit.
 - Les capacités organisationnelles des associations professionnelles des médias et du régulateur des médias, leur crédibilité et leur visibilité se sont améliorées.
 - Les statistiques sur l'usage des services de santé reproductive et sexuelles dans les centres de santé intégrés se sont améliorés y compris pour la planification familiale.
 - Un changement de connaissance, d'attitude et de comportement concernant la santé reproductive et sexuelle des jeunes avec quelques cas de mariage des filles reportés et de filles rescolarisées.
 - Un décret sur la protection des filles scolarisées a été adopté. Bien que juridiquement

faible, c'est un grand pas dans le domaine de la protection des droits de la femme/fille depuis la ratification de la CEDEF.

- La génération d'indicateurs sur la santé reproductive et sexuelle par tranche d'âge qui a facilité les efforts de plaidoyer.

- L'établissement de représentations consulaires de certains pays d'origine des migrants.

Agriculture

- Globalement, l'atteinte des outputs du PASR et de la composante 1 du PECEA est satisfaisante. En revanche, l'atteinte des outputs de la composante 2 du PECEA est plus problématique ; à l'heure actuelle peu de résultats ont été atteints. La Composante 2 met en avant la contribution du PECEA (en cofinancement avec le PRACC de la Banque Mondiale) à l'amélioration du climat des affaires au Niger ; les réformes impulsées ont permis au Niger de passer de la 160^{ème} à la 144^{ème} place entre 2016 et 2018⁴. Toutefois, hormis le fait qu'il serait nécessaire de voir qu'elle effets sont exclusivement attribuables à l'appui Danois, le doing business index est calculé au niveau de Niamey et l'ampleur de l'effet de l'amélioration du climat des affaires sur les régions de Diffa et Zinder est a priori très réduite.
- Des outcomes très significatifs ont été obtenus à travers l'appui direct des réformes et à travers le financement d'initiatives pilotes :
 - La Coopération danoise a initié et fortement contribué (probablement en tant que contributeur principal) au développement d'un réseau de Chambres d'Agriculture qui constitue un acteur significatif d'appui au développement agricole durable (encadrement de producteurs, appui à la planification du développement...).
 - Rôle important dans l'émergence d'un système innovant de financement du développement rural avec le FISAN.
 - Rôle important dans la définition et mise en œuvre de la SNCA.
 - Rôle significatif dans la mise en place d'un fond de garantie des crédits agricoles (avec en ligne de mire une réduction du niveau de subvention du crédit agricole).
 - Renforcement des capacités des cadres des institutions publiques dans la mise en œuvre de l'initiative 3N.
- Certains aspects demandent pourtant à être consolidés :
 - Les résultats en termes d'appui à l'émergence d'entreprises de services d'appui à la production, d'unités de transformation agro-alimentaire ou d'acteurs structurés de la commercialisation agricole sont encore limités et demanderont certainement un appui plus sur le long terme.
 - La fermeture du bureau en 2014 a coïncidé avec la fin du processus d'identification et le démarrage du PECEA. Cela a eu un grand impact sur la mise en œuvre et probablement sur l'atteinte des résultats de la composante 2 du PECEA mise en œuvre par la BM. En effet, la mise en route de la composante 2 du programme par la Banque Mondiale a pris beaucoup de retard. D'une part, la signature de l'accord avec la Banque Mondiale a pris un certain temps et n'a pu se faire qu'en décembre 2014, alors que la Coopération Suisse a démarré ses activités dès juillet ; d'autre part les lourdeurs administratives de la Banque Mondiale n'ont pas été atténuées par l'absence d'une présence danoise et les démarches administratives liées à l'accord de coopération délégué n'ont pu être finalisées qu'en décembre 2015. La composante 2 a officiellement démarrée en janvier 2016 mais en pratique l'année 2016 a été dédiée à la mise en place de l'équipe et des outils et les activités n'ont vraiment commencées qu'en 2017. Suite à

⁴ Le Niger était à la 176^{ème} place en 2013.

ces retards, la complémentarité entre les 2 composantes du PECEA, déjà malmenée par le montage institutionnel, s'est trouvée fortement réduite avec des conséquences sur l'efficience et l'efficacité du programme.

- Le PECEA (Document composante 2) prévoyait que « La mutualisation des moyens de Danida et de la Banque Mondiale permettra à ces deux institutions d'avoir un impact plus important en termes de dialogue politique. Ce dialogue dépassera le cadre de l'amélioration du climat des affaires et permettra de renforcer le dialogue Etat/PTF sur d'autres domaines tel que l'appui budgétaire ». Il n'en a rien été.
- Un travail autour de la gestion et de l'entretien des infrastructures et projets financés à travers le PASR et le PECEA demande plus d'efforts.
- La structuration des acteurs (OP et services d'appui territoriaux) demande à être renforcée.

Eau et Assainissement

- Un programme globalement réussi tant au niveau du programme en lui-même que de la stratégie de la coopération danoise dans le secteur, qui a été depuis le PASEHA 1 de passer à une approche programme à travers un appui budgétaire sectoriel, qu'au niveau de l'atteinte des résultats du PASEHA 1 et du PASEHA 2.
- Un taux de réalisation des activités dans la région de Diffa satisfaisant, les difficultés sécuritaires s'étant surtout traduites par des retards et des relocalisations de certains ouvrages hydrauliques. C'est au final le développement des capacités des acteurs publics qui a le plus pâti de la dégradation des conditions sécuritaires – des incohérences ont été enregistrées au niveau des activités d'intermédiation sociale pour la sensibilisation à l'utilisation des latrines : réalisées trop tard par rapport à la construction des latrines, leur efficacité a été minimisée.
- Des taux de réalisation satisfaisants pour le PASEHA 1 comme pour le PASEHA 2 au niveau central (MHA) comme pour les régions de Zinder et de Diffa : systématiquement supérieurs à 50% sauf pour quelques outcomes dont celui associé à la GIRE et la meilleure connaissance des ressources en eau – pourtant un enjeu crucial dans le cadre du changement climatique.
- Les outputs et des outcomes sont mesurés par des indicateurs peu SMART qui utilisent de mauvais proxys qui nuisent au renseignement de l'achèvement des objectifs du PASEHA. Ce constat vient nuancer tous les taux de réalisation.
- Principaux facteurs de succès des deux premières phases du PASEHA :
 - Préparation à l'approche-programme du PASEHA 2 lors du PASEHA 1 ;
 - AT en appui au MHA bien positionnée et efficace ;
 - MHA et DRHA pleinement responsabilisés dans la conduite des programmes ;
 - Recrutement d'un maître d'œuvre efficace.
- Principaux freins à la bonne réalisation des deux premières phases du PASEHA :
 - Des procédures nationales inadaptées pour les prestations de service ;
 - Disponibilité et paiement des fonds du programme non maîtrisés par le Trésor Public ;
- Faibles capacités des services du MHA pour la mise en œuvre.

QE4.2 Les résultats obtenus par les programmes de la coopération danoise au Niger entre 2009 et 2018 ont-ils perduré et perdureront-ils après la mise en œuvre des programmes ?

Gouvernance

- La durabilité est un défi continu. Il y a cependant des exemples de résultats qui ont perduré de différentes manières :
 - La continuation de l'appui/activités par d'autres bailleurs grâce à une visibilité renforcée à travers l'appui danois (e.g. décentralisation, médias).
 - La continuation des activités/modalités de travail par les partenaires (e.g. archivage numérique des lois plus récentes faite par l'assemblée nationale elle-même, les partenaires médias ont gardé leur local commun et continuent à travailler étroitement ensemble notamment les associations professionnelles de médias entre elles-mêmes et avec le CSC comme instance de régulation de l'état) y compris la poursuite des efforts pour rendre la convention de co-régulation active.
 - L'institutionnalisation/changement du cadre juridique (e.g. espace de dialogue comme modalité de participation locale dans le nouveau code des collectivités territoriales de 2011, décret sur la protection des filles scolarisées, loi sur l'audiovisuel, décret sur la publicité par voie de la presse).
 - La durabilité financière (quelques communes ont intégré un budget pour les écoles des maris, des frais sont collectés dans quelques CSI pour assurer l'accès aux femmes vivant à distance dudit Centre).
 - Les connaissances acquises à travers le renforcement des capacités individuelles et organisationnelles avec un changement d'attitude et de pratique noté au niveau des écoles des maris même si cela n'a pas nécessairement entraîné un changement transformatif pour les femmes. Une étude est en cours pour examiner cet aspect.
- Les écoles des maris et les espaces sûrs sont devenus des modèles répliqués adoptés par autres PTF et ONG.

Agriculture

- Les dynamiques autour du RECA, du FISAN et de la SNCA sont solides et perdureront très certainement au-delà de la mise en œuvre des programmes actuels (avec cependant une aide de certains PTF). On peut notamment souligner qu'à partir de 2020 le RECA demandera une cotisation aux OP pour se constituer un « budget souveraineté » qui lui permettra de fonctionner à minima même s'il ne devait plus recevoir d'aide externe. Le budget de souveraineté est estimé à 25 m FCFA pour un budget actuel total de 200 m FCFA.
- Depuis 2009, le RECA a renforcé sa visibilité et sa crédibilité vis-à-vis des CRA, des pouvoirs publics et des PTF. Il est associé aux définitions des stratégies nationales (Niger 2035) ; il a été membre du Conseil Consultatif National de transition et est membre du Conseil Economique et Social. En particulier, le RECA bénéficie d'un contrat de performance avec l'Etat qui lui verse une subvention pour des missions de services publiques. Les CRA et le RECA sont devenus des partenaires incontournables dans le domaine agricole tant au niveau stratégique que de la mise en œuvre de projet.
- Les différents projets de production agricoles financés à travers le PASR et le PECEA, notamment les microprojets d'irrigation, sont en mesure de perdurer au-delà du projet.
- Un certain nombre de projets groupaux centrés autour de la transformation de produits agricoles (moulins à céréales, production d'huile d'arachide) demandent souvent des

renforcements en termes de gestion du matériel commun (caisse d'entretien du matériel notamment). De fait, les projets ont été victimes d'un certain déficit d'ingénierie sociale et n'ont généralement pas été durables.

- Il n'y a pas de moyen de savoir précisément la proportion des infrastructures et/ou services mis en place dans le programme pays danois terminés entre 2009 et 2018 qui sont toujours fonctionnels et utilisés en 2019, du fait d'un manque de suivi au niveau des communes qui ont reçu des ouvrages. Il pourrait être intéressant de demander au RECA et aux CRA de vérifier la fonctionnalité des infrastructures, au moins pour ce qui concerne les infrastructures communales du PASR. Il est d'ailleurs probable que des données – probablement à compléter – existent déjà. Ce type d'exercice serait riche d'enseignements. L'effectivité de la contribution de ces infrastructures aux recettes communales serait notamment intéressante à capitaliser.
- Les 4 ans du PECEA sont trop courts pour véritablement permettre l'accompagnement à l'émergence durable d'une entreprise ou la consolidation de la Maison de l'Entreprise. Le RECA et les CRA ont été accompagnés depuis 10 ans et nécessitent toujours un appui externe même s'ils sont en voie d'autonomisation.
- Le passage d'une approche du financement rural basée sur la subvention vers une approche basée sur le crédit favorise la durabilité du système mis en place.
- Sans aborder la question de la croissance démographique nigérienne, peu de résultats seront durables en termes de développement agricole, à cause du morcellement croissant des terres/l'amenuisement des moyens de production.
- Les microprojets ont abouti à la multiplication de forages et moto pompes. A court terme ceci permet d'augmenter la surface de production agricole mais sans suivi et analyse des effets de ces prélèvements sur la nappe phréatique au niveau de cuvettes et bassins versants, la durabilité de l'accroissement de surface agricole n'est pas garantie.

Eau et Assainissement

- Il est impossible de déterminer quelle est la proportion des ouvrages hydrauliques construits ou réhabilités grâce à l'intervention des PASEHA 1 et 2 qui sont toujours fonctionnels. La visite sur le terrain dans le village de Dogo et l'atelier participatif avec les maires et les représentants d'AUSPE ainsi que de comités de salubrité ne vont pas en faveur d'une appréciation très positive de la pérennité des ouvrages hydrauliques et d'assainissement construits par le PASEHA (et du PNAEPA/PROSEHA en général).
- La comparaison de l'apport financier du Danemark par rapport à celui du MHA manquerait de ce sens dans la mesure où 90 à 95% des fonds du gouvernement nigérien pour l'investissement dans le secteur eau et assainissement sont fournis par les bailleurs de fonds internationaux (c'est le cas dans la plupart des secteurs). Le gouvernement nigérien ne prend généralement en charge que les salaires du personnel, les indemnités et autres frais de fonctionnement des structures impliquées ainsi que les locaux équipés pour l'AT et le maître d'œuvre.
- Un apport financier non-négligeable, et impossible à apporter par le gouvernement nigérien, est fourni par le Luxembourg et le Danemark dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu rural. En l'occurrence, bien que les PASEHA 1 et 2 ne couvrent que les régions de Zinder et de Diffa entre 2009 et 2016, le pic des contributions Luxembourg-Danemark a été atteint en 2012 avec 21% de la part totale des fonds internationaux pour le secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger.
- Véritable souci autour de la pérennité du programme depuis 2009. Parallèlement la coopération danoise a été consciente que le passage à l'approche programme allait prendre du temps. Cela s'est traduit par un renforcement des capacités du MHA sur le long terme au niveau central et au niveau déconcentré, d'un appui au processus de décentralisation et un renforcement des

capacités des collectivités territoriales, sans négliger le secteur privé et les ONG.

- Pour parvenir *in fine* à l'autonomie financière, une gestion déléguée du service public de l'eau a été mise en œuvre. Pourtant les conclusions du rapport *d'Evaluation des performances de la gestion déléguée du service public de l'eau en milieu rural au Niger* comme celles de notre atelier participatif font apparaître de vraies difficultés autour de l'efficacité de ce système. Selon ce même rapport – bien que couvrant l'ensemble du Niger – un déficit est observé entre les charges d'exploitation et le prix d'exploitation pour 46% des AEP. Les maires, les AUSPE, mais aussi les services déconcentrés départementaux et régionaux en appui à la maîtrise d'ouvrage devraient davantage se saisir de ce problème. Le Gouvernement du Niger n'a aujourd'hui pas les moyens d'assurer la péréquation entre les AEP ni de compenser l'exploitation déficitaire de certaines AEP. Partant de là, on peut craindre une dégradation progressive du service par manque d'entretien et de maintenance et par manque de capacité des exploitants à investir dans le développement des AEP.

QE5.1

Quelle a été la contribution du programme pays danois au développement du Niger sur des points clés tels que le maintien de la paix, le renforcement de la stabilité et la diffusion des valeurs démocratiques ?

Gouvernance

Paix et stabilité :

- Depuis 2012 et suite au développement du contexte qui a vu la montée de l'extrémisme et de la violence sur le territoire nigérien, la coopération bilatérale a abordé des éléments touchant la paix et la stabilité d'une manière explicite mais pas suffisamment systématique pour capter et documenter la contribution à la paix et la stabilité. A part l'appui à IDS 1 (2012-2013), les programmes gouvernance clés ont abordé la thématique de la manière suivante :
 - Le PADDH (2014-2017) à travers l'appui aux médias non-seulement comme moteur pour la consolidation de la démocratie mais outil 'du plaidoyer pour la paix' comme effet direct de l'engagement avec un indicateur d'effet qui n'est néanmoins pas visible au niveau des indicateurs d'extrait.
 - Le DGSM (2017-2021) à travers i) un engagement qui cible directement la thématique par l'appui au renforcement de capacités de la HACP en prévention des conflits et consolidation de la paix ainsi que le relèvement social et économique comme effet direct de l'engagement avec un indicateur d'effet (nombre de conflits intercommunautaires) et un extrait spécifique sur la capacité 'd'anticiper et de prévenir les menaces à la paix mais dont les indicateurs ne captent pas l'intention de l'extrait, ii) un engagement qui aborde la thématiques d'une manière transversale à travers l'appui aux OSC œuvrant pour la gestion/prévention des conflits comme un aspect de l'effet direct de l'engagement, aussi noté dans l'indicateur d'effet et traduit au niveau d'un extrait dont les indicateurs ne captent pas les résultats des initiatives de gestion/prévention de conflits appuyées.
- La prévention des conflits a été prise en compte comme aspect transversal par exemple dans les formations des journalistes et les formations des jeunes ainsi que l'appui au media monitoring aussi dans les zones de conflits. Les espaces de dialogue/concertation entre citoyens et communes étaient aussi un espace pour la gestion des conflits dans les

communautés. Cependant, les résultats ne sont pas documentés pour pouvoir faire une appréciation de leur contribution à la paix et la stabilité.

- Les résultats de l'engagement sur la stabilité et la paix ne se sont pas encore matérialisés. Mais l'envergure de l'engagement est trop compréhensive et géographiquement dispersée. Cela risque affaiblir la probabilité d'atteinte des résultats attendus surtout que la capacité institutionnelle du partenaire de mise en œuvre est faible et qu'il est sollicité par beaucoup de PTF. De plus, la capacité du partenaire à jouer un double rôle stratégique et opérationnel affaiblit le potentiel d'atteindre les résultats attendus sur les deux niveaux durant la période du programme vue les ressources humaines limitées de la HACP et les retards déjà vécus.
- L'appui à une institution dont le mandat est la consolidation de la paix est probant surtout que la HACP collabore avec WANEP (West Africa network for peacebuilding), sur la base de la complémentarité de la HACP comme étant plus au niveau stratégique et que le WANEP sur le niveau opérationnel. WANEP est le partenaire officiel de mise en œuvre de ECOWARN, le système d'alerte précoce de la CEDEAO. Il y a un potentiel de relever la portée du travail de la HACP à une dimension régionale liée à l'architecture de la paix de l'Afrique de l'Ouest. La HACP compte être l'agence de coordination au Niger pour la réponse rapide en Afrique de l'Ouest qui touchera 15 pays et qui sera financée par USAID mais ce n'est pas clair à si ce projet est officiellement intégré dans l'architecture CEDEAO.
- Cependant, il y a des incertitudes sur la capacité de la HACP (aussi relevé dans l'évaluation de IDS et les consultations à Niamey et à Diffa). Cela touche aussi sur le dilemme de son intérêt à jouer un rôle stratégique, vue l'importance qu'elle donne à son rôle opérationnel et les activités de relèvement. De plus, des incertitudes en vue des élections prochaines sur la pérennité institutionnelle de la HACP ont été relevées vue qu'elle a été créée par décret.

Valeurs démocratiques :

- Le cœur des programmes gouvernance au Niger est de promouvoir les valeurs démocratiques. Cela a même été poursuivi sous le régime antécédent au coup d'état. Les programmes gouvernance ont mené des activités pour la promotion des principes de la participation, de la transparence et de la redevabilité, du rôle des médias et de la société civile dans la veille civile et le plaidoyer, des droits humains et de l'égalité du genre.
- L'approche danoise a ciblé le renforcement des capacités des acteurs clés sur les devoirs et les droits y compris des structures étatiques au niveau central et local, des associations de la société civile, des associations socio-professionnelles et les détenteurs de droits.
- A travers les résultats atteints qui dans leur totalité sont reflétés dans les indicateurs (voir QE 4.1), l'appui danois a contribué à des changements clés au niveau du cadre juridique des médias et des droits de la fille (scolarisation). Il a aussi contribué à la révision du code des collectivités territoriale en ce qui concerne la promotion des espaces de dialogue piloté par le Danemark comme mécanisme facultatif de concertation entre les communes et les citoyens.
- Changement d'attitude et de comportement au niveau de l'usage des services de la santé sexuelles et reproductive au niveau des communautés ciblées, comme cause fondamentale pour la promotion des droits des femmes/filles. Bien que des changements transformatifs au niveau de la prise de décision des femmes n'ont pas été observés/documentés, l'accès de la femme/fille aux centres de santé est considéré comme une étape importante.

Agriculture

Paix et stabilité :

- La paix et la stabilité n'était pas des préoccupations au moment de l'identification des programmes agricoles. Ces préoccupations ont été introduites rétroactivement.
- La contribution des actions danoises dans le secteur agricole au maintien de la paix et au

renforcement de la stabilité est faible :

- Le développement économique n'est pas le seul facteur de stabilité / maintien de la paix.
- Les espaces de concertations impulsés par les projets sont peu en rapport avec le maintien de la paix et la stabilité du pays.
- Les effets positifs en termes de développement agricole et économique ne compensent que très partiellement la fragmentation des terres liée à la croissance démographique.
- L'effet sur la migration vers l'Europe est très marginal car le Niger est un pays de transit non de départ vers l'Europe. La migration des populations de Zinder et Diffa est historique et dirigée vers les pays côtiers et dans une moindre mesure la Libye et l'Algérie, mais pas vers l'Europe. Une proportion significative de cette migration est saisonnière. Par ailleurs, elle constitue un acteur de développement rural du fait des investissements réalisés par les migrants dans leur zone d'origine.
- Les facteurs les plus conflictuels (gestion de l'eau, des terres, des pâturages...) ne sont pas mis au centre des projets du fait de la mise en avant d'une approche filière.
- La logique de la TOC est théorique et n'est pas confirmée par les observations de terrain.
- Des éléments de prévention et gestion de conflits ont toutefois été abordés à travers l'appui aux processus de décentralisation et de planification locale du développement qui ont impliqué la mise en place et l'appui à des espaces de concertation. Cette dimension a été beaucoup plus forte dans le PASR que dans le PECEA. Bien que peu intégré au PASR et PECEA, on peut aussi mentionner la collecte de données pour l'alerte précoce à travers AGRHYMET.
- Le PASR a permis une diminution de 50 % du nombre de conflits recensés entre agriculteurs et éleveurs.
- Le phénomène Boko Haram / djihadisme n'est pas le résultat d'un problème de revenu. Les revenus n'en sont qu'une partie et probablement pas la plus grande.
- La construction de certaines infrastructures structurantes, notamment celle liées au transport et à la communication est considérée comme un facteur de stabilisation.

Valeurs démocratiques :

- Contribution à travers le renforcement des capacités des acteurs clés de la décentralisation y compris les structures de l'état, les OSC, les associations professionnelles, les structures indépendantes et les citoyens au niveau des communautés ciblées (et au niveau régional et central) avec l'intention de promouvoir la redevabilité et l'égalité du genre. L'approche de la coopération danoise met l'accent sur le renforcement des institutions. Il s'agit aussi de rapprocher les institutions des bénéficiaires et de développer l'offre de services. Cependant les indicateurs ne captent pas bien cet aspect.
- Des cadres ou des mécanismes de concertation et de décision interacteurs ont été appuyés et développés par le PASR (et le PECEA dans une moindre mesure).
- Le PASR a contribué d'une manière substantielle à :
 - La modernisation de l'administration, de la planification et la gestion budgétaire des départements ministérielles à travers (i) un diagnostic organisationnel, (ii) l'élaboration de plans de renforcement de compétences, et (iii) l'organisation de plusieurs cycles de formations sur les thématiques prioritaires (Gestion budgétaire, gestion des ressources humaines), conduites dans un contexte interministériel et sur place, garantissant une forte participation (plus de 600 cadres formés) ;
 - L'établissement des mécanismes de coordination et concertation sectorielle à l'échelle des régions, départements et communes ;

- L’optimisation des mécanismes déconcentrés et décentralisés de financement des initiatives locales dans un contexte d’approche programme ;
- Le développement institutionnel du Réseau des Chambres d’Agriculture, à travers la mise en place d’un système d’information et d’un site web régulièrement alimenté avec des informations de qualité et très sollicité par les acteurs à toutes les échelles et le développement de plusieurs services destinés aux Chambres – membres du réseau, ainsi qu’aux organisations de producteurs ressortissants.
- Il a également permis :
 - La concrétisation du dispositif de coordination et de concertation sectoriel au niveau des deux régions et dans les départements et communes d’intervention⁵. Ces instances n’existaient pas avant et ont atteint un niveau d’opérationnalisation élevé à travers la Coordination de l’appui du PASR en région, et notamment, à travers la mise en œuvre des mécanismes d’analyse, de sélection et de suivi de la mise en œuvre des micro-projets ;
 - Acquis dans le domaine de la planification sectorielle : élaboration d’un Schéma régional d’aménagement du territoire, de deux Plans de développement régional, de plusieurs Plans de Développement communaux, de schémas d’aménagement foncier (SAF), de synthèses / état des lieux régionaux et de plusieurs Schémas communaux d’aménagement foncier ;
 - Le développement institutionnel des deux Chambres régionales d’agriculture (CRA), à travers le développement de services à l’endroit de leurs ressortissants ;
 - La formalisation des structures : l’appui du PASR (toute action confondue) a permis un doublement de structures avec acte foncier ;
- Le renforcement de compétences : 1 450 Organisations paysannes dont 550 Organisations féminines ont bénéficié de formations, soit un total de 17 400 producteurs dont 7 800 productrices, dans les domaines, de la maîtrise d’ouvrage de projets, de la gouvernance organisationnelle et de la maîtrise technique des équipements acquis et des procédés de production, de stockage et de transformation.

Eau et Assainissement

Paix et stabilité :

- Renforcement du maintien de la paix à travers un appui aux cinq dimensions de la fragilité au Niger. Dimension économique : appui au secteur privé (délégation de service public). Dimension sociétale : ciblage de zones avec de faibles taux d’accès théoriques + éleveurs en tant que groupe prioritaire. Dimension environnementale : amélioration de la connaissance, de la gestion et du suivi des ressources en eau. Dimension politique : Plan de renforcement des capacités à tous les niveaux du MHA et pour les collectivités territoriales. Dimension sécuritaire : Maintien des activités du PASEHA dans les régions ciblées par des attaques.
- Pas de contribution directement au renforcement de la stabilité si ce n’est de manière indirecte via une sécurisation de l’accès aux ressources en eau et l’amélioration du taux d’accès aux services d’eau et d’assainissement dans les PASEHA 1 et 2 ; la prévention des conflits sur l’eau est intégrée au PASEHA 3 même si les effets ne sont pas encore observables.

Valeurs démocratiques :

- Renforcement des relations Etat-Société via le renforcement de la structuration du MHA ainsi que d’un appui aux communes. Mise en avant également des AUSPE composée d’habitants et

⁵ Autour du Gouverneur se réunissent le Conseil Régional, les communes, les OSC actives dans la région, les projets du secteur, les services techniques, le CRA et autres représentants du secteur agricole.

chargée de faire l'intermédiaire entre les intérêts des usagers et le maire.

- De gros problèmes toujours observés – posant la question de la transparence et de la redevabilité – autour de la gestion déléguée du service public de l'eau ; des entreprises affichant des déficits, des redevabilités non-payées, un mauvais suivi des maires sur les délégataires, des suspicions de détournement de fonds dans le cadre de la gestion des AEP, etc.
- Une prise en compte insatisfaisante des enjeux associés au genre par le PASEHA 1 et le PASEHA 2 ; le PASEHA 3 a bien pris en compte dans sa définition l'enjeu du genre tant au niveau des activités prévues que du système de suivi-évaluation avec des indicateurs sériés selon le genre ; mais peu d'effets sont observables sur la période d'évaluation.

QE5.2

Quelle a été la contribution du programme pays danois au développement du Niger au regard de l'adoption de solutions adéquate et visionnaires pour affronter les principaux défis actuels ?

Gouvernance

- Le Danemark a été reconnu comme un bailleur qui ose prendre le premier pas et piloter des initiatives nouvelles tout en mobilisant un momentum qui émerge dans le contexte local. L'exemple principal est celui de la décentralisation sous PABEG où le Danemark 'a osé travailler avec l'accompagnement des élus dans les communes et avec la citoyenneté dans un contexte difficile qui n'était pas assez démocratique pour accompagner le processus de décentralisation. Le ministère de tutelle citait le PABEG comme étant le seul à accompagner les élus'. Cela a attiré d'autres bailleurs à travailler sur la thématique. (Approche mesurée de prise de risque en ligne avec les bonnes pratiques contextes fragiles).
- Le Danemark recherche sa valeur ajoutée vis-à-vis d'autres bailleurs et a appuyé des initiatives innovatives, par exemple dans le domaine de la migration où avec un budget modeste, il a piloté la première initiative d'appui aux services consulaires des pays d'origine des migrants, le domaine de l'égalité du genre où il était le premier bailleur après le FNUAP à appuyer l'initiative genre du ministère de la protection de la femme et de l'enfant reconnaissant le rôle clé des leaders religieux dans la promotion de la participation de la femme et la phase initiale des écoles des maris qui impliquait les hommes dans la santé reproductive des femmes (additionalité en ligne avec les bonnes pratiques contextes fragiles et d'harmonisation).
- Le Danemark est un bailleur flexible qui s'adapte au changement du contexte et aux besoins des partenaires. Il est ouvert au changement (e.g. cadre des résultats, indicateurs, activités, budget) pour maintenir la pertinence des engagements. Le Danemark est le seul bailleur qui donne un appui non-ciblé au FNUAP ce qui donne une grande marge de flexibilité pour la poursuite des résultats attendus (bonne pratique dans des contextes fragiles).
- Le Danemark est un des bailleurs à avoir un appui pluriannuel avec les partenaires de mise en œuvre et délégués /contractuels, ce qui facilite la prévisibilité du financement (en ligne avec les bonnes pratiques contextes fragiles). Cependant cette prévisibilité n'est pas nécessairement transmise au niveau des partenaires de mise en œuvre nationaux, pour les partenaires étatiques et non-étatiques, vu que les modalités d'engagement en place reposent sur les modalités de fonctionnement des partenaires contractuels.

Agriculture

- Le travail du PASR, l'appui au RECA et CRA, la contribution à la définition et mise en œuvre du FISAN et de la SNCA constituent des apports très significatifs en termes d'appui à la

décentralisation et à l'émergence de services d'appui au développement rural au niveau des régions. La coopération danoise a été pionnière dans ce domaine. Les nombreux PTF aujourd'hui actifs dans le secteur ont largement emboîté le pas à la coopération danoise, s'inscrivant dans des dynamiques qu'elle a largement contribué à créer. En ce sens, il s'agit d'un bailleur pilote.

- Avec le PASR, la coopération danoise a été le premier PTF au Niger à s'être installé pleinement dans l'approche programmatique dans le secteur du développement rural. Ceci a été très bien reçu par la partie nationale.
- Le PASR a été conçu comme un programme pilote de mise en œuvre de l'approche programme pour le secteur rural au Niger, en fournissant une contribution à la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural (SDR), remplacée par la Stratégie de l'Initiative 3N « les Nigériens nourrissent les Nigériens » (I3N) en 2012, devant être intégralement gérée par les instances de Coordination et de Concertation sectorielles (sans unité de gestion de projet) et selon un partage de rôles avec les autres intervenants (notamment UE). Il s'agissait de la première fois que cela se faisait au Niger.
- De nombreux acteurs considèrent que les principaux défis du secteur au Niger sont liés à la gestion de la fertilité (sol, érosion...) et de l'eau. Une approche territoriale est plus à même de les aborder qu'une approche chaîne de valeur. De ce point de vue, le PASR était plus adapté que le PECEA.

Eau et Assainissement

- Alignement progressif des objectifs du PASEHA jusqu'à confondre objectifs du PASEHA 3 et du PROSEHA – Premier PTF à miser autant sur l'approche programme.
- Grand programme de renforcement des capacités du MHA tant au niveau central qu'aux niveaux déconcentrés des régions de Diffa et de Zinder. Complémentarité de cet appui à celui apporté aux communes. Renforcement aussi du secteur privé sous-régional via le recrutement d'un cabinet nigéro-burkinabais pour les missions de maîtrise d'œuvre.
- Plaidoyer pour faire entrer l'assainissement dans le champ de compétences du MHA initialement seulement en charge de l'eau – Auparavant assainissement écartelé entre le MHA, le Ministère de l'Education et celui de la Santé Publique.
- Parachèvement de l'approche programme à travers la mise en place du MCF avec le Luxembourg pour lequel l'aide est budgétisée et inscrite dans le budget de l'Etat. Déjà en 2018, des partenaires ont exprimé leur intérêt pour canaliser leurs futurs fonds via le MCF.
- Innovations techniques avec la mise en place de systèmes AEP multi-villages, conformément aux orientations stratégiques du PROSEHA.

QE 6.1 Dans quelle mesure le programme pays et les autres appuis du Danemark en matière de développement, de sécurité et d'aide humanitaire au Niger ont-ils été cohérents ?

Gouvernance

- La cohérence entre les engagements danois est assurée au niveau de l'identification et de la formulation des programmes ainsi que des revues faites par les conseillers techniques du MAE.

Avec la modalité de la coopération déléguée, la poursuite de la cohérence entre engagements, bien qu'elle soit présente dans le design des programmes, n'est pas nécessairement maintenu durant la mise en œuvre. Par exemple, un engagement a priorisé les aspects genre et droits de la femme/fille et a travaillé avec la thématique genre et Islam. Mais le choix des thèmes, notamment la planification familiale et le mariage précoce, est déjà une thématique que le Danemark appui à travers un autre engagement.

- **Les ONG rencontrées ne sont pas complètement au courant du contenu des programmes de la coopération bilatérale,** ce qui indique un manque de connaissance nécessaire pour assurer un certain niveau de cohérence dans la formulation de leurs programmes stratégiques.
- **La cohérence au niveau des programmes gouvernance successifs n'est pas évidente à première vue.** A part l'appui au FNUAP pour la promotion de l'égalité du genre, les engagements et les partenaires ont changé durant la période de l'évaluation. Le secteur de la gouvernance a neuf engagements dont huit engagements différents sur la période de l'évaluation. Certains engagements ont plus de cinq partenaires de mise en œuvre. Vu le fait que le secteur gouvernance est un secteur relativement nouveau, l'approche expérimentale explique partiellement les changements des thématiques et des partenaires. En outre, le secteur a évolué avec les changements du contexte ce qui indique un niveau d'adaptabilité et de flexibilité également en ligne avec les priorités danoises et nigériennes.
- Un degré de continuité a été poursuivi en relation avec d'autres appuis danois notamment au niveau de l'appui antécédent à la HACP (IDS 1) et un appui continu aux media à travers la modalité d'appui aux OSC danoises (les partenariats stratégiques).

Agriculture

- **Les autres interventions du Danemark, même dans les deux autres secteurs d'évaluation, ont peu influencé la définition des actions agricoles.** Il y a peu de lien entre les actions (et donc peu de coordination) sans pour autant qu'il y ait d'incohérence significative. Plus d'efforts auraient pu être consacré à la définition de complémentarités, probablement au niveau des cadres de concertations du développement rural et des processus de décentralisation.
- **L'ambition d'agir sur les flux migratoires ne présente que très peu de lien avec le développement rural.** D'une part, le Niger est un pays de transit vers l'Europe et fournit peu de candidat au passage de la méditerranée. D'autres par la migration souvent temporaire et plus orientée vers les pays côtiers (et dans une moindre mesure l'Algérie et la Libye) est historiquement une stratégie de diversification et sécurisation des revenus, une source de capitaux pour investir dans les exploitations agricoles nigériennes et presque un rite initiatique pour les jeunes nigériens et nigériennes. Les appuis à la formation professionnelle actuellement en vogue pour lutter contre la migration, et mis en avant par certains acteurs du PECEA, semble tout aussi peu cohérent (ce qui ne signifie pas qu'ils soient inutiles). Le fait que le Danemark ait maintenu ses activités dans la zone de Diffa a permis de soutenir l'activité économique et très certainement de créer des emplois qui ont limité l'attractivité des offres de recrutement faite par Boko Haram auprès des jeunes de la zone. Toutefois, les mécanismes à l'œuvre sont loin d'être exclusivement économique et des cas de recrutement de jeunes de familles « aisées » sont coutants ; l'ampleur de cet effet de mitigation serait à analyser plus en profondeur ; d'autant plus, au regard des soupçons que Boko Haram pourrait également profiter des activités économiques dans la région de Diffa (raison pour laquelle la culture de poivron et la pêche ont été interdites par le passé).

Eau et Assainissement

- Dans le secteur Eau et Assainissement, la coopération danoise concentre son activité autour de la mise en œuvre d'une approche programme. Celle-ci peut se résumer à un alignement des

objectifs de programme bilatéraux danois sur les politiques et les priorités nigériennes dans le secteur. In fine, le programme du PASEHA s'est traduit par la mise en trait  d'un m canisme innovant de financement (MCF) de type « pot commun » qui pourrait  voluer, dans une phase ult rieure, vers un v ritable ABS qui n'est pas encore   l'ordre du jour.

- Historiquement, le Danemark intervient dans le secteur en zones rurales ou semi-urbaines des r gions de Zinder et de Diffa. L'intervention PASEHA s'est traduite par des constructions d'ouvrages hydrauliques et d'assainissement, des activit s d'interm diation sociale pour influencer les comportements des usagers, des activit s en lien avec la GIRE et la connaissance des ressources en eau, et une grosse part de renforcement des capacit s pour tous les acteurs du secteur de l'eau (MHA, services d concentr s, et collectivit s territoriales).

QE 6.2 Dans quelle mesure le programme pays et les autres appuis du Danemark en mati re de d veloppement, de s curit  et d'aide humanitaire ont-ils  t  bien coordonn s ?

Gouvernance

- Les diff rents types d'appui danois sont g r s   diff rents niveaux et par diff rents acteurs, ce qui ne facilite pas la coordination des actions.
- Il n'y a pas de structure/espace de r seautage au niveau du pays, par exemple   travers des rencontres annuelles entre i) la repr sentation danoise et tous les partenaires de mise en  uvre d'un engagement sp cifique (surtout pertinent aux engagements qui n'ont pas un comit  de pilotage/consultatif), ii) les partenaires des diff rents engagements du m me programme, iii) les partenaires des engagements et les ONG ayant un partenariat strat gique avec le MAE ou autre appui danois au Niger. Une interaction entre les partenaires financ s par le Danemark est d sir e et vue comme un facteur probant pour cultiver le potentiel de synergie au sein et   travers les diff rents appuis.

Agriculture

- **Dans le secteur agricole, plus d'efforts auraient pu  tre consacr    la d finition de compl mentarit s**, notamment au niveau des cadres de concertations du d veloppement rural et des processus de d centralisation.
- **Il n'existe pas de m canisme de coordination au niveau du Niger.** La gestion du programme pays au niveau de Ouagadougou ne favorise pas la coordination des actions. Au niveau du secteur agricole, le dialogue entre le Danemark et les acteurs pr sents au Niger se fait exclusivement au niveau sectoriel (HCi3N, Coop ration suisse et Banque mondiale). La majorit  du dialogue avec le HCi3N passe par l'AT des projets ; depuis le d marrage du PECEA, l'Ambassade a pr f r  entretenir le dialogue avec les partenaires d l gu s signataires d'accords avec l'Ambassade et non pas directement avec le HCi3N pourtant,   priori, la meilleure instance sur place, en position de coordonner les actions du programme.
- La Revue   mi-parcours (MTR) du PECEA note que la collaboration entre la composante 1 et la composante 2 est faible et non op rationnelle sauf pour le volet « infrastructure » de la composante 2 et notamment dans les r gions. Les synergies entre les producteurs et des PME, notamment dans la cha ne d'approvisionnement, ne sont pas encore cr ees.

Eau et Assainissement

- **La mission d'évaluation n'a pas eu connaissance de tentative de coordination entre les autres appuis danois et les PASEHA.** Cette absence n'a pas empêché une complémentarité entre le programme PASEHA et le projet de CARE Danemark *Puits de la paix*. Cela a abouti à une collaboration pour faire du plaidoyer au niveau de la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement afin d'appuyer leur approche pastorale commune.
Toutefois, il convient de noter que le MHA refusait que les ONG fassent partie du cadre de concertation national du secteur, suivant également le refus d'autres PTF tels que la Banque Mondiale. Leur participation aurait pu faciliter les échanges entre PTF et ONG.
- **Les activités de CARE Danemark au Niger démontrent une bonne complémentarité avec la coopération bilatérale danoise.** Le projet CARE « *Puits de la paix, Sécurisation de l'Accès à l'Eau pour les Pasteurs du Niger Oriental* » (2006-2011) est une initiative de recherche qui avait pour objectif de proposer une stratégie d'hydraulique pastorale adaptée à la Région de Diffa. En complémentarité avec les activités du PASEHA 1, les conclusions de ce projet de recherche ont servi de support à l'élaboration de la stratégie nationale en hydraulique pastorale.
- La mission d'évaluation n'a pas relevé de contradictions des autres appuis danois venant entraver la bonne réalisation du programme pays danois.

QE 6.3 **Dans quelle mesure la stratégie de coopération du Danemark et sa mise en œuvre ont fait l'objet d'une concertation étroite avec les principaux PTF actifs dans les secteurs prioritaires de coopération du Danemark ?**

Gouvernance

- **Il n'existe pas de cadre de concertation général des PTF dans le secteur de la gouvernance.** Cela rend la coordination plus difficile dans ce secteur d'une manière globale et la duplication d'initiatives similaires plus probable (e.g. fond pour les OSCs financé par l'ambassade de France similaire au fond prévu par l'engagement 2 du programme pays actuel, diverses initiatives sur le mariage précoce, l'égalité du genre et des droits de la femme/fille). Cependant, des cadres existent pour des thématiques particulières comme t la décentralisation (chef de file AFD), et la scolarisation des jeunes filles (chef de file UNICEF).
- **Les PTF clés du secteur sont consultés durant l'identification, la formulation et les revues techniques des programmes ainsi que les missions de suivi.** La mission d'évaluation n'a pas suffisamment d'information pour apprécier ce point durant la mise en œuvre des programmes. Une concertation bilatérale régulière existe entre le personnel de Danida à Ouagadougou et certains PTF comme la France, la DUE, la Suisse et les Etats Unies. Cela comprend des rencontres occasionnelles du conseiller technique du programme pays actuel sur des aspects techniques. De manière générale, le fait que l'Ambassade à Ouagadougou ne dispose pas des contacts de tous les bailleurs principaux dans ses secteurs d'intervention indique un manque de contacts réguliers avec ces PTF.
- Le maintien d'un dialogue politique significatif avec le gouvernement et au sein des groupes de coordination des PTF en l'absence de représentation danoise sur place, en particulier dans le secteur de la gouvernance, de la paix et de la stabilité, était déjà identifié comme un défi lors de la fermeture du bureau local (*Country Programme Review 2014, p.4*).
- Le Danemark a apporté son soutien depuis 2012 à des interventions multi-bailleurs mises en œuvre avec et par l'intermédiaire du HACP, notamment le cofinancement de l'instrument de

stabilité (IDS) de l'UE dans le cadre du programme régional danois de paix et de stabilisation au Sahel (*Concept note Niger Country Programme, 2016, p.9*).

Agriculture

- **En termes de couverture géographique, le Danemark mène des activités dans la région de Diffa, une zone où peu d'acteurs travaillent du fait de son éloignement.** De plus, le PECEA est un des seuls programmes à être demeuré à Diffa malgré le contexte d'insécurité. L'ouverture du PECEA à un travail à Maradi permet de créer des synergies avec LuxDev et le projet PAPI de la Coopération Suisse.
- **La mission d'évaluation ne note pas de contact étroit du Danemark avec les principaux PTF actifs dans le secteur agricole,** au-delà de ceux entretenus avec les deux partenaires de coopération déléguée (Suisse et Banque Mondiale). Cependant les documents de programmes démontrent une connaissance de ce que les PTF font dans les domaines spécifiques.
Globalement, les PTF du secteur agricole restent en grande partie dispersés et sans coordination. Il existe toutefois un groupe de PTF qui se réunit régulièrement sous l'initiative de la Délégation de l'UE, chef de file. **La participation du Danemark au groupe de travail thématiques et des PTF est réduite** (bien que son AT soit en contact avec de nombreux acteurs) **depuis 2014** avec de vrais enjeux de visibilité. Auparavant, la participation aux réunions annuelles, aux comités de pilotage et autres instances était bonne. Le retrait du bureau de coopération n'a pas été concerté avec les autres PTF.
Toutefois, il faut noter que les résultats obtenus en termes d'émergence du FISAN et de la SNCA ont fait l'objet d'efforts concertés communs impliquant des PTF bien au-delà de la Coopération Suisse et de la BM, notamment l'UE, LuxDev, la France et le FIDA.
Néanmoins, l'engagement de la SDC au sein du PECEA a suscité des attentes en termes de planification conjointe. Ces dernières ont été déçues par les incertitudes quant à la continuité de l'engagement danois dans le secteur agricole et par le fait que mi 2016, le Danemark a signifié à la SDC qu'il ne souhaitait plus s'engager dans une planification conjointe.
- **Le Danemark a cofinancé avec l'UE** un appui à l'élaboration des textes juridiques du FISAN et du Système national du Conseil Agricole (SNCA), et de l'élaboration de contrat de performance au profit d'un certain nombre de structures publiques du secteur.
- Au moment des discussions concernant la délégation de la mise en œuvre du PECEA, une dynamique de programmation conjointe des Etats Membres de l'UE et de la Suisse existait. Cet exercice était aligné et synchronisé avec le plan du gouvernement 2016-2020. Cette dynamique a pesé dans la décision de la Suisse d'accepter de gérer la composante 1 du PECEA. L'UE ayant depuis engagé un programme d'appui budgétaire, la dynamique de programmation conjointe a perdu de sa force.

Eau et Assainissement

- **La mission d'évaluation observe une complémentarité des zones d'intervention entre le Danemark et les principaux PTF.** Les activités de la coopération danoise se concentrent dans les milieux ruraux et semi-urbains de Diffa et Zinder, régions dans lesquelles le Danemark se considère l'acteur substantiel du secteur de l'eau (*PASEHA 1 et 2 - Appropriation document*).
Toutefois, à côté des principaux PTF, d'autres projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ont été financés dans la région. On note notamment les interventions du Centre Carter, de la Croix-Rouge, de GOAL, du PEADD, de l'UNICEF, de Catholic Relief Services, etc. Ces interventions ont pu être complémentaires. Ainsi, UNICEF a appuyé financièrement la définition d'outils de suivi annuel des réalisations hydrauliques et d'assainissement. Au niveau national, l'AFD a financé le Guide des services AEP qui consacre la maîtrise d'ouvrage communale de la gestion des ouvrages AEP via l'introduction d'une structure d'appui conseil à

la commune rémunérée sur le prix de l'eau et la délégation de la gestion à un professionnel.

Avec le PASEHA 3, le Danemark et le Luxembourg financent des interventions qui couvrent l'ensemble du territoire (zones semi-urbaines et rurales). Leur financement ne vient donc pas empiéter sur celui de la Banque Mondiale et/ou de l'AFD qui interviennent en zone urbaine.

- **Un dialogue avec d'autres PTF existe pour travailler ensemble sur des thématiques communes plutôt qu'en concurrence** (e.g. AFD, UNICEF, etc.). Depuis 2007, une revue annuelle du secteur réunit le MHA et tous les principaux PTF (hormis les ONG) pour discuter des principaux enjeux du secteur, et des prochaines orientations. Des réunions de concertation en amont et en aval de la revue annuelle sont également organisées avec les PTF, tous les deux mois. Le Luxembourg, chef de file du secteur, note une faible participation du Danemark dans le dialogue politique sectoriel autour de la revue annuelle (absences en 2016 et 2018 – à la décharge de l'Ambassade, la convocation des revues se fait souvent à la dernière minute, ce qui favorise la présence des acteurs qui sont déjà sur place).
- Le passage à une coopération déléguée – s'il a permis d'un côté de renforcer la coordination du Luxembourg et du Danemark via la **formulation conjointe** – s'est fait au détriment du poids du Danemark dans le dialogue politique.

QE7.1

Dans quelle mesure le management du programme pays danois a-t-il été efficace ?

Gouvernance

- Les modalités de gestion des programmes peuvent être classifiées en trois modalités qui suivent différentes procédures : 1) les partenaires directes de mise en œuvre (FNUAP, OIM, DED/GIZ), 2) les partenaires de la coopération déléguée (USAID, PNUD) et 3) les partenaires de mise en œuvre sélectionnés à travers un appel d'offre (IMS, Oxfam). Le degré d'implication de l'ambassade varie mais généralement l'ambassade est impliquée d'une manière plus directe dans les engagements danois mise en œuvre par les contrats de consultants (modalité 3).
- Les procédures de passation de marché (modalité 3) ont changé récemment au niveau du MAE (facteur externe), ce qui a eu des répercussions sur les délais de signature des contrats du programme thématique actuel (engagement Oxfam). Il faut noter un manque de clarté sur les procédures de gestion de la part du partenaire de mise en œuvre surtout que le partenaire est aussi un partenaire stratégique sous la modalité de financements des OSC danoises qui suit d'autres modalités de gestion. La différence de ces modalités de gestion peut être difficile à saisir du premier coup.
- Le montage institutionnel des programmes gouvernance implique des partenaires à plusieurs niveaux : 1) les partenaires primaires de mise en œuvre ou délégués (partenaires contractuels e.g. USAID/FNUAP), 2) les partenaires secondaires de mise en œuvre des partenaires contractuels (e.g. NDI/Ministère de la promotion de la femme et de l'enfant), et dans certains cas 3) les partenaires tertiaires de mise en œuvre des partenaires secondaires (e.g. FAD, SOSVFE, CAO pour NDI/ Lafia Matassa et Songes pour le FNUAP).
- Selon les partenaires, la gestion du programme gouvernance qui a précédé la fermeture du bureau était efficace et flexible. Les partenaires primaires et secondaires avaient la possibilité de rencontrer la coopération danoise dans les comités consultatifs pour échanger sur la gestion et

la direction stratégique du programme et e dialoguer dans d'autres contextes.

- La possibilité de l'Ambassade à participer à toutes les réunions doivent être vue dans le contexte de ressources disponible au niveau de l'ambassade qui sont déjà surexploitées. Le MAE a validé le recrutement d'une personne additionnelle à partir d'aout 2019 pour la gestion du programme thématique actuel sur la gouvernance, stabilité et la gestion de la migration ainsi que d'autres aspects liés au rapportage politique.
- Avec la décision de fermeture du bureau de représentation danoise, le recrutement d'une chargée de programme intérimaire était une bonne démarche pour assurer la transition de la gestion du programme du Niger au Burkina Faso. Cependant, la personne sélectionnée ne possédait pas l'expertise technique sectorielle, ce qui a eu des implications sur la qualité du dialogue entre certains partenaires et l'ambassade en ce qui concerne le suivi technique.
- Une amélioration perceptible dans cet aspect a été noté avec l'arrivée de la nouvelle chargée des programmes qui est experte dans le secteur. Les partenaires primaires des programmes y compris ceux du programme actuel notent une bonne responsivité dans la communication et un dialogue régulier, dans certain cas, plus régulier qu'avec d'autres bailleurs présents au Niger.
- Cependant, le montage institutionnel du programme thématique actuel et les rôles des différentes structures/personnes impliquées dans la gestion du programme n'est pas très clair. Cela est surtout lié au rôle de l'assistant technique qui appui la HACP et la synergie entre les engagements, et de l'équipe suivi, évaluation et communication (MEC).
- Le relais de la mise en œuvre à des partenaires de mise en œuvre directe et à autre bailleurs veut dire que les procédures et les démarches des partenaires sont celles qui sont adoptés. Cela affecte aussi la visibilité du Danemark. La démarche de travail danoise, dont le dialogue, la transparence et l'esprit de partenariat ne sont pas des valeurs qui ont été fortement retenues (e.g. certains partenaires ne connaissent pas le contenu du programme et sa durée et n'ont pas eu une collaboration sur la période du programme mais ont été contracté d'une manière ponctuelle et parfois à plusieurs reprises). Cela représente une perte au niveau des valeurs danoises concernant l'esprit de partenariat et la transparence.
- Néanmoins, cela n'est pas lié à la fermeture du bureau danois en ce qui concerne l'appui au FNUAP qui a connu des défis communs à tous les partenaires consultés y compris les partenaires étatiques et non-étatiques :
 - *Manque de communication et d'information.* Les partenaires stratégiques des écoles des maris et des espaces sûrs n'ont pas mis en œuvre des activités depuis 2016 et n'ont pas été informés que la modalité d'engagement à travers les partenariats stratégiques va être remplacé par un appel d'offre auquel ils sont éligibles pour déposer une offre. De plus, les partenaires ne sont pas au courant de la raison pour laquelle la revue annuelle de 2018 n'a pas été tenu et pourquoi les PTA ne sont toujours pas élaborés ;
 - *Procédures lentes et lourdes.* Des retards récurrents de décaissement, d'environ 2 mois mais allant jusqu'à 6 mois (cela a été aussi relevé dans l'évaluation du programme pays FNUAP). Selon le FNUAP le décaissement prend 2 jours si tous les cases sont cochées. Cette difficulté concernant la capacité des partenaires à remettre les requêtes de décaissement a été noté de la part du FNUAP. Celui-ci a fait des formations sur ses logiciels et ses procédures, mais cela ne parait pas suffisant. Il y un besoin pour un accompagnement plus rapproché des partenaires ;
 - *Approche ascendante faible.* L'approche n'est pas suffisamment participative dans la prise des décisions. Elle est perçue comme étant focalisée sur l'agenda du FNUAP. Les partenaires sont toutefois impliqués dans la définition des activités de leur PTA mais ils ne sont pas impliqués dans la priorisation et sélection finale des activités.
- Pour la gestion à distance (le suivi est abordé dans QE 7.2), la fermeture du bureau a été

ressentie de différentes manières :

- Le FNUAP est le seul partenaire primaire avec qui le Danemark a travaillé avant la fermeture du bureau. On ne note pas un impact de la gestion à distance, or depuis 2014, l'appui au FNUAP est devenu non-ciblé, ce qui a donné de la flexibilité dans la gestion du programme. Pour les partenaires primaires qui ne sont pas basés au Niger, un dialogue durant les visites de terrain est désiré mais limité vue l'absence de représentation à Niamey.
- Les partenaires secondaires avec qui le Danemark a travaillé avant la fermeture du bureau note un changement fondamental après la fermeture du bureau. Cela est surtout ressenti au niveau des relations directes et la possibilité d'échanger directement avec l'ambassade par exemple à travers un comité de pilotage/consultatif ou durant les revues annuelles. Ce type de cadre d'échange est valorisé surtout pour le partage de l'information et la transparence dans la gestion du programme. Cela a aussi été noté au niveau des 'nouveaux' partenaires. A l'exception de quelques cas, le Danemark est surtout en contact avec les partenaires primaires/contractuels, ce qui limite la possibilité de création de lien avec des ministères clés comme base pour un dialogue politique plus rapproché. Cependant, le dialogue avec un partenaire étatique clé sur la stabilité (HACP) est plus régulier. Cela est lié d'une part à la présence d'un assistant technique au sein de la structure (environ 2 semaines par mois), bien que cette personne ne puisse pas représenter le Danemark dans le dialogue politique, et d'autre part à la participation de l'ambassade dans deux comités de pilotage annuels ainsi que des échanges durant la mise en œuvre.
- L'équipe n'a pas suffisamment d'information sur le contact avec les partenaires tertiaires avant la fermeture du bureau. Quelques partenaires ont exprimé l'utilité que le Danemark soit au courant des changements clés au niveau de la gestion des programmes. Dans la situation présente, le Danemark n'a pas l'accès à l'information sur les perspectives des partenaires du terrain et sur les données venant du terrain pour une gestion plus réactive – surtout pour les engagements qui n'ont pas de cadre/comité de pilotage auquel l'Ambassade participe dans les cas où le Danemark est venu appuyer des programmes et des partenariats en cours.

Agriculture

- L'efficacité dépend très largement du partenaire de coopération délégué.
- La Coopération Suisse a une longue expérience du secteur rural au Niger et des modes d'interventions similaires à ceux de Danida bien que plus orientés vers le développement local intégré que Danida. A moment de démarrer le PECEA, ils travaillaient aussi sur un programme incluant un appui au financement du milieu rural. La Coopération Suisse est aussi l'un des partenaires clé de l'appui au RECA et aux CRA et travaille sur l'harmonisation de l'appui des PTF à ces institutions. Par contre, les modes d'intervention de la Coopération Suisse et de Danida sont moins harmonisés en termes d'appui au secteur privé et plus généralement en termes de transformation, commercialisation et exportation.
- L'absence du pays n'a pas permis de corriger efficacement les problèmes liés à la mise en œuvre de la composante 2 du PECEA lorsqu'ils ont émergé.
- La scission du PECEA en 2 composantes gérées par 2 opérateurs a limité les synergies entre composantes et l'efficacité. Par ailleurs, elle est contraire à une approche filière.
- La vision du renforcement du climat des affaires portées par la Banque Mondiale (largement tournée vers l'environnement au niveau de Niamey) n'est pas très cohérente avec un travail à Zinder et Diffa (plus en lien avec le Nigeria que Niamey) même si les aspects législatifs propres à l'émergence d'entreprises doivent évidemment se traiter au niveau national.
- La multiplication des comités de pilotage dans le cadre du PECEA (CP composante 1, CP composante 2, CP PRACC) est un facteur de blocage en termes de coordination du PECEA.

- Au niveau du PASR, bien que des lourdeurs aient été constatées en termes de décaissement, notamment liées à la gestion des fonds au niveau des régions, ce mode de fonctionnement constituait un apprentissage riche en termes de processus de décentralisation. Il est dommage qu'il ait été abandonné alors que l'on aurait pu opter pour la consolidation des modalités d'appui initialement choisies.
- La dépendance sur la coopération déléguée a fait que les procédures des partenaires délégués sont celles qui sont utilisées. La démarche de travail danoise, dont le dialogue, la transparence et le partenariat ne sont pas nécessairement des valeurs retenues par les partenaires délégués. De plus, le contact primaire est au niveau des partenaires délégués. Dans ce contexte, il y a :
 - Une perte relationnelle avec les partenaires de mise en œuvre et la possibilité pour eux d'être en contact avec la représentation danoise.
 - Une perte de visibilité.
 - Une perte des valeurs de travail danoises, surtout en ce qui concerne la transparence et l'esprit de partenariat.
- La Coopération Danoise met vraiment en avant l'approche programme : un réel appui en direction des structures étatiques, pas de recours à des unités de gestion DANIDA au Niger. La mise en œuvre de leurs projets est vraiment laissée aux institutions locales. La Coopération Suisse a une approche similaire.
- Lors du PASR, l'approche programme s'est néanmoins révélée lourde en termes de fonctionnement et peu adéquate pour le financement de projets et d'activités de terrain.
- La décision de transférer le bureau de coopération a été prise sans concertation et de manière peu organisée. L'équipe a eu 2 semaines pour identifier de nouveaux partenaires de gestion déléguée alors que des contacts avaient déjà été pris avec des bureaux d'étude pour une mise en œuvre en gestion directe. Les problèmes constatés aujourd'hui sont en grande partie dus à la précipitation dans l'identification de partenaires délégués.
- Confier les 2 composantes du PECEA à des opérateurs différents s'est révélé une erreur bien qu'on aurait pu imaginer que le HCl3N réussissent à coordonner les actions des 2 opérateurs.
- Travailler avec des ATN (qui collabore avec des ATI) permet d'être plus présent dans des zones d'insécurité ; cette approche devrait prochainement être intégrée au PECEA.
- Le dialogue politique pâtit de l'absence d'un bureau de coopération/ambassade à Niamey. Si le Danemark souhaite travailler sur des sujets politiques tels que la paix, la stabilité, la bonne gouvernance, la démocratie ou la migration ; ils doivent être directement présent au Niger.

QE7.2**Quelle a été l'efficacité du système de suivi-évaluation du programme pays danois ?****Gouvernance**

- Le suivi évaluation et le reporting sont la responsabilité des partenaires contractuels. Ils se font sur la base du cadre des résultats des engagements. L'ambassade est généralement flexible dans son approche en vue d'assurer une pertinence au contexte continue. Des études de capitalisation ou des évaluations ont été faites. Le suivi évaluation se fait selon les procédures des partenaires à l'exception des partenaires recruté à travers les appels d'offres.
- Les cadres de résultats sont élaborés durant la phase de formulation en consultation avec les partenaires de mise en œuvre directe, à l'exception de l'appui non-ciblé au programme pays du FNUAP depuis 2014 où l'ambassade et le FNUAP conviennent sur les indicateurs spécifiques d'intérêts pour les rapports de progrès.
- Pour la coopération déléguée, le suivi évaluation suit le cadre de résultats déjà élaboré par le programme des partenaires. Ce qui fait que c'est difficile pour le Danemark d'avoir de l'influence sur le cadre et ses indicateurs.
- Pour les partenaires de mise en œuvre à travers un appel d'offre, le suivi évaluation se fait sur la base d'un cadre de résultats souvent révisé conjointement par l'ambassade et le partenaire de mise en œuvre. L'ambassade a plus d'influence sur le choix des indicateurs.
- Du côté danois, le suivi se fait i) par l'ambassade (5-6 visite par an) y compris la participation aux comités de pilotage/consultatif quand ils existent, les rapports de progrès, une communication régulière avec les partenaires primaires -et parfois secondaires- et récemment le recrutement d'une équipe monitoring, évaluation and communication (MEC) pour le monitoring par les parties tiers du programme pays dans sa totalité y compris le programme thématique gouvernance, ii) des revues techniques menées par le MAE. La situation de sécurité ne permet pas les visites de terrains dans les zones rouges, ce qui rend le suivi de certaines activités difficile. Les recommandations de ces revues sont généralement prises en compte dans la mise en œuvre. A noter que la revue de démarrage du PADDH a joué un rôle important dans l'ajustement de l'appui aux media qui a contribué à l'atteinte des résultats.
- La qualité du reporting est généralement bonne mais varie selon les partenaires. Un défi clé est que les indicateurs ne captent pas systématiquement les changements désirés, ce qui fait les résultats au niveau d'outcome et les effets ne sont pas nécessairement documentés.
- Il y a des cas où les provisions des accords sur la soumission des rapports ne sont pas respectées, par exemple le calendrier, la fréquence ou le type de reporting.

Agriculture

- Un système de suivi-évaluation supra sectoriel n'existe pas.
- Au niveau agricole, des systèmes de suivi évaluation existent au niveau de chacun des projets et/ou de leurs composantes et sont satisfaisant. Mais ils ne permettent pas de bien suivre et orienter le programme pays en soit.
- Les résultats plus large –au-delà des secteurs d'activités eux-mêmes- ne sont pas la préoccupation des opérateurs des projets/programmes agricoles.
- Les visites de suivi de l'Ambassade du Danemark à Ouagadougou sont régulières mais relativement peu fréquentes (2-3 visites par an). La majeure partie du S/E est réalisée par les opérateurs délégués et l'AT des projets.
- L'insécurité régnant à Diffa limite le suivi de terrain dans cette zone. On note notamment un décalage entre la perception des acteurs de terrain à Diffa (CRA, antenne de la ME) et celle des

acteurs basés à Niamey, notamment par rapport aux possibilités de travailler (et de fournir du crédit). Les acteurs au niveau de la région considèrent que les problèmes liés à la possibilité de mettre le PECEA en œuvre à Diffa sont limités à certaines zones (Lac et zone de production du poivron) mais que dans d'autres (cuvettes oasiennes) notamment les conditions de travail sont satisfaisantes.

- La qualité du reporting est bonne.
- Des dispositifs de suivi-évaluation existent mais plus ou moins fonctionnels.
- La situation de référence est mal établie pour les 2 programmes.
- Il existe des cadres logiques mais la plupart des indicateurs ne sont pas SMART. Les premiers rapports d'avancement du PASR n'incluaient pas des indicateurs au niveau des résultats.
- Le RECA se déclare déçu par les missions de Suivi-évaluation Danoise (avant comme après le retrait du bureau de Niamey).
- Certains acteurs déplorent un manque de capitalisation des expériences qui aboutit à une tendance à passer d'une approche à une autre sans soucis de préservation ou consolidation des acquis des programmes passés. C'est ainsi que les acquis post 2008 en termes de renforcement des OSC (qui pourraient certainement travailler plus facilement dans des zones d'insécurité) ou les acquis en termes d'appui à la décentralisation ne sont pas ou peu valorisés aujourd'hui.

Eau et Assainissement

- Toutes les phases du PASEHA ont été dotées d'un cadre logique détaillant objectifs, résultats et activités, voire indicateurs et cibles (pas dans tous les cas).
- La majorité des indicateurs ne sont pas SMART, une amélioration est à observer du passage au PASEHA 1 au PASEHA 2 et maintenant avec le PASEHA 3 qui dispose d'une matrice de suivi-évaluation reposant sur l'établissement de valeurs de base et de valeurs cibles à atteindre.
- Alignement du PASEHA 3 non seulement sur les objectifs du PROSEHA, mais également ajustement du système de suivi-évaluation pour qu'il se confonde avec celui du PROSEHA.
- La mauvaise définition des indicateurs n'a pas entravé la production de rapports d'avancement annuels du PASEHA ainsi que d'un rapport d'évaluation à mi-parcours pour le PASEHA 1 et la PASEHA 2 et la rédaction de rapports finaux pour les deux premières phases. Ces rapports gagneraient toutefois en qualité si de meilleurs indicateurs pouvaient être relevés.